



**12 au 22 FÉVRIER 2009**

**FEBRUARY 12<sup>TH</sup> – 22<sup>TH</sup> 2009**

**34<sup>e</sup> édition**

**34<sup>th</sup> edition**

**RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS**

**RULES AND INFORMATION**

[www.tpwbbsr.ca](http://www.tpwbbsr.ca)

# L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R.

## BUREAU DE DIRECTION

Président :	M. Jeannot Demers
Vice Président Hockey :	M. Jean-Paul Beaulieu
Vice Président Administration :	M. Clermont Caouette
Secrétaire. :	Mme Odette Fontaine
Trésorier :	M. Hugues Roy
Registraire :	M. Bruno Guillemette
Informatique :	M. Michel Proulx
Communications :	Mme Dominique Fortier
Souvenirs :	Mme Christine Gagné



## RESPONSABLES

Accueil :	Mme Brigitte Demers
Admission :	Mme Geneviève Blais
Bar :	M. Nicolas Couture
Exhibitions :	M. Roger Bédard
Hébergement :	Mme Jacinthe Labbé & Mme Stéphanie Dumas
Sécurité :	M. David Martin
Transport :	M. Jean-Pierre Labbé

## POUR NOUS REJOINDRE

Adresse postal :	C.P. 1803 St-Rédempteur, Qc Canada, G6K 1N6	Registraire :	(418) 951-1243
		Boîte Vocale :	(418) 836-0480
		Exhibitions :	(418) 836-0480
Adresse civique :	Aréna B.S.R. 585, rue de l'Aréna St-Rédempteur, Qc G7A 1E4	Site Web :	<a href="http://www.tpwbbsr.ca">www.tpwbbsr.ca</a>
		Courriel :	<a href="mailto:info@tpwbbsr.ca">info@tpwbbsr.ca</a>

## MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la 34<sup>ième</sup> édition de l'International Pee-Wee B.S.R.. Notre tournoi se déroule sur une période de 11 jours avec 157 parties. Cette année, nous aurons 98 équipes provenant de 8 pays différents, soit la France, la Suisse, les États-Unis, la République Tchèque, la Slovaquie, la Finlande, le Mexique et bien sûr, le Canada.

Nous voulons permettre à tous les jeunes joueurs de vivre une belle expérience de hockey tout en profitant de ces 11 jours de Pee-Wee dans la grande région de Québec.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du bureau de direction, les commanditaires ainsi que les nombreux bénévoles qui, au fil des années, continuent de faire de ce tournoi un succès.

Bon tournoi,

Jeannot Demers  
Président

### **DU 12 AU 22 FÉVRIER 2009**

Sanctionné par Hockey Québec et par l'Association Canadienne de Hockey Amateur

**Ce livret contient les règlements de L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R., les procédures à suivre pour les équipes qui désirent y participer, de même que quelques renseignements d'intérêt général.**

**N.B. : En cas de disparité entre la version française et anglaise, la version française de ce document prévaudra.**

## RÈGLEMENTS DE JEU

Les règlements de jeu sont ceux de l'A.C.H. ainsi que ceux de Hockey Québec.

Toutes les équipes sont assurées de jouer 2 parties. Exceptions : un minimum de 3 parties pour le AA, la Coupe du Monde de l'Amitié (CMA) et la Coupe du Monde (CM).

La mise en échec est interdite.

Un minimum de 10 joueurs et 1 gardien dans les classes AA, BB, CM et CC. Un minimum de 8 joueurs et 1 gardien dans les classes CMA, A et B. Un maximum de 17 joueurs et 2 gardiens pour toutes les classes dans chaque partie.

Un maximum de 5 personnes accréditées derrière le banc des joueurs est autorisé.

L'application du règlement de la passe de zone est abolie, la ligne rouge centrale demeure toutefois le facteur déterminant pour la procédure de dégagement refusé.

Le règlement de mise au jeu rapide est en vigueur (*fast face-off*).

Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt de trente (30) secondes durant la partie (temps réglementaire ou prolongation).

Local / visiteurs (AA, BB, CC, A & B): un tirage au sort à été fait pour chaque première partie, la première équipe inscrite dans l'horaire visite la deuxième. Pour les parties opposant un perdant et un gagnant, l'équipe qui aura gagné sa partie précédente sera automatiquement l'équipe locale. Pour les parties gagnant contre gagnant, un tirage au sort sera effectué au bureau du registraire.

Local / visiteur (CM & CMA) : un tirage au sort est fait pour la première partie. Pour les autres parties dans les classes CC et A, voir les règlements applicable de la classe concernée. Pour la ronde des médailles, l'équipe la plus haute au classement sera automatiquement l'équipe locale

Chaque partie sera d'une durée de 3 périodes chronométrées : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> périodes : 10 minutes; 3<sup>e</sup> période : 15 minutes.

**Si, durant la troisième période seulement, un différentiel de 7 buts survient entre les deux équipes, le reste de la période ne sera plus chronométrée même si le différentiel revient à 6 buts.**

La surface de la glace est refaite entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> période de chaque partie, aucun temps de repos ne sera alloué entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> période. Une punition mineure pourra être décernée si un gardien se rend à son banc sans l'autorisation de l'arbitre.

À la fin de la 2<sup>e</sup> période, les équipes doivent regagner leur banc respectif, aucun joueur ne doit embarquer sur la glace (les joueurs déjà présent à la fin de la période doivent demeurer près de leur banc), l'équipe doit attendre le signal de l'officiel avant de quitter la glace pour se rendre au vestiaire. Une punition mineure de banc sera décernée si l'équipe contrevient à ce règlement [A88].

À la fin de la partie, les équipes doivent regagner leur banc et attendre le signal de l'officiel. Si une altercation devait survenir avant l'autorisation de l'arbitre, une pénalité d'extrême inconduite sera automatiquement décernée à l'entraîneur chef de l'équipe [D88].

## RÈGLEMENTS DE SURTEMPS

Pour la classe AA : s'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura un maximum de deux périodes supplémentaires de 10 minutes à formation réduite (4 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin au match. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade (voir règlement de fusillade). Il est à noter que les gardiens de but garderont le même côté de la patinoire pour la première période supplémentaire, ils devront par la suite alterner de côté pour la 2<sup>e</sup> période supplémentaire.

Pour toutes les autres classes: s'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 5 minutes en formation réduite (4 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin à la partie. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade (voir règlement de fusillade). *Voir les règlements de demi-finales et finales si applicables.*

## RÈGLEMENTS DEMI-FINALES ET FINALES

Pour toutes les classes, sauf pour le AA : s'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 10 minutes en formation réduite (4 joueurs + 1 gardien). Si l'égalité persiste, il y aura fusillade. Le premier but marqué met fin à la partie.

Classes	Parties régulières	Demi-finales & Finales
AA	Maximum de <b>deux</b> périodes supplémentaires de <b>10</b> minutes, <b>fusillade</b>	Maximum de <b>deux</b> périodes supplémentaires de <b>10</b> minutes, <b>fusillade</b>
CM & CMA	<b>Une</b> période supplémentaire de <b>5</b> minutes, <b>fusillade</b>	<b>Une</b> période supplémentaire de <b>10</b> minutes, <b>fusillade</b>
BB, CC, A & B	<b>Une</b> période supplémentaire de <b>5</b> minutes, <b>fusillade</b>	<b>Une</b> période supplémentaire de <b>10</b> minutes, <b>fusillade</b>

## FUSILLADE

L'arbitre demandera à l'entraîneur de sélectionner 3 joueurs pour la première ronde. Les 3 joueurs de chaque équipe devront lancer en alternance. L'entraîneur ne sera pas tenu de suivre l'ordre dans lequel les trois joueurs auront été donnés. Si l'égalité persiste toujours après les 6 lancers, l'entraîneur désignera, un à la fois, les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception des gardiens de buts et des joueurs expulsés) avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

L'équipe locale a le choix de débiter ou non la fusillade. Les règles du lancer de punition s'appliquent.

Les lancers se font en alternance entre les deux équipes. L'équipe ayant marqué le plus de buts durant la fusillade sera déclarée gagnante.

La partie prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un nombre égal de joueurs de chaque équipe ait effectué un tir vers le but. Le but qui brisera l'égalité sera le seul but comptabilisé pour les statistiques de l'équipe.

## BLESSURE D'UN PARTICIPANT

Le tournoi n'est pas responsable des accidents survenus aux joueurs et au personnel de l'équipe. Toute équipe non couverte par l'assurance de Hockey Québec, doit posséder son propre plan de protection (Assurances médicales, dentaires, transport ambulancier, ...).

Si une blessure survient à l'un des joueurs présents sur la glace, aucun dirigeant de l'équipe ne doit s'y rendre car une punition mineure ou une extrême inconduite sera décernée par l'arbitre. L'International Pee-Wee B.S.R. assure un service de premiers soins.

Le responsable des premiers soins est le seul qui peut autoriser un joueur blessé à reprendre la compétition. Pour les équipes ayant un personnel médical qualifié, vous devez fournir les preuves justificatives au bureau du registraire. Le service des premiers soins du tournoi soutiendra alors votre personnel médical.

## CLASSEMENT CM et CMA

Le classement à la ronde dans les catégories CM et CMA se fera comme suit :

- 1) L'équipe ayant accumulé le plus de points dans ces trois premières parties :
  - a) 2 points pour une victoire;
  - b) 1 point pour une défaite en supplémentaire ou fusillade;
  - c) 0 point pour une défaite en temps régulier.
- 2) S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des critères suivants :

*Dès que le classement d'une équipe est déterminé, le processus doit être repris à l'étape « A » pour départager les autres équipes en situation d'égalité, s'il y a lieu.*

- a) le plus grand nombre de victoires;
- b) le moins grand nombre de défaites;
- c) le résultat du ou des parties entre les équipes en cause (victoires);
- d) les meilleurs différentiels : total des buts **Pour** moins le total des buts **Contre** de toutes les parties;
- e) le premier but le plus rapidement marqué dans toutes les parties jouées (3 premières);
- f) tirage au sort.

## COMITÉ DE DISCIPLINE

Un comité de discipline sera formé de 3 membres du bureau de direction de l'International Pee-Wee B.S.R., si nécessaire.

Ce comité aura la responsabilité d'interpréter la réglementation interne du tournoi ou tout litige qui pourrait survenir dans ce tournoi (protêt H.Q. 6.2.4), de prendre les sanctions qui s'imposent et d'en faire part aux équipes concernées. Le comité a le pouvoir de suspendre ou disqualifier tout joueur ou dirigeant d'équipe qui agirait de façon contraire à l'esprit sportif tant sur la glace que hors glace.

Toute falsification de renseignements à l'International Pee-Wee B.S.R. relatifs à son éligibilité pourra entraîner l'expulsion de l'équipe du tournoi. Un rapport de l'incident sera immédiatement envoyé au bureau de Hockey Québec avec copie à sa branche d'appartenance de l'FIHG.

La direction du tournoi se réserve le droit d'interpréter ou de changer les règlements internes ci-haut mentionnés en tout temps et d'en aviser les équipes dans un délai raisonnable.

### DIRECTIVES AUX RESPONSABLES D'ÉQUIPE

Le tournoi débute jeudi le 12 février et les finales ont lieu les 21 et 22 février 2009.

Les parties se dérouleront entre 8h00 et 22h00 tous les jours.

**Vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h30 avant votre première partie** (sauf pour les parties qui débutent à 8h00, ne pas arriver avant 7h00). Pour les parties subséquentes, vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h00 avant l'heure prévue à l'horaire. La direction du tournoi vous donnera un numéro de téléphone pour nous rejoindre de 7h à 22h et ce, pour la durée du tournoi.

**Si votre première partie est prévue à l'Aquaréna de Charny**, le gérant devra se présenter préalablement **au bureau du registraire de l'aréna B.S.R.** pour inscrire l'équipe avec le cartable et les documents obligatoires.

**Dès votre arrivée au tournoi, vous devrez fournir les documents suivants :**

- a) calendrier des parties de la ligue;
- b) formule d'enregistrement des membres d'une équipe approuvée par un registraire d'association, de zone ou de ligue;
- c) feuilles de pointages de vos 5 dernières parties;
- d) permis de tournoi ou « travel permit » pour les équipes hors Québec;
- e) preuve de certification des entraîneurs.

La direction du tournoi permet l'échange de souvenirs avant chaque rencontre. Nous vous conseillons de vérifier préalablement avec l'autre responsable d'équipe au bureau du registraire.

Les parties d'exhibitions doivent être payées au responsable lors de l'acceptation par l'équipe.

Plusieurs services sont offerts à l'intérieur de l'aréna : roulotte d'accueil pour les joueurs et entraîneurs, salon des joueurs, restaurant avec petite salle, service de premiers soins, kiosque de souvenirs, service de bar (18 ans et plus).

Une section forum est à votre disposition sur notre site internet. Vous y retrouverez les horaires mis à jour après chaque partie, les statistiques des joueurs ainsi qu'une caméra « en direct » pour suivre les informations de la partie en cours.

D'autres services sont offerts en périphérie de l'aréna : hôtel, motel, restaurant, dépanneur, poste d'essence, hôpitaux, clinique médicale, clinique de physiothérapie, pharmacie, centre commercial, service d'autobus vers le centre-ville de Québec, caisse populaire, banque, guichet automatique.

### **DATES IMPORTANTES À RETENIR**

**1<sup>er</sup> janvier 1996 :** Les joueurs doivent être nés après cette date pour être éligibles.

**15 décembre 2008 :** Date limite pour transmettre au tournoi tous les documents envoyés lors de votre acceptation (formulaire d'enregistrement d'équipe & alignements).

**Décembre 2008 :** Communication aux équipes de l'horaire officiel.

**Janvier 2009 :** Planification des parties d'exhibitions.

**12 au 22 février 2009 :** TOURNOI

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Tout formulaire envoyé par le tournoi doit être complété et retourné dans les délais prévus. En cas de non respect des délais, la direction du tournoi se réserve le droit de refuser une équipe.

L'envoi de votre formulaire d'inscription ne signifie pas une acceptation au tournoi.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant requis.

Frais d'inscription :	Équipes participation province de Québec (A & B) :	\$ 375.00 CDN
	Équipes compétition province de Québec (AA, BB & CC) :	\$ 400.00 CDN
	Équipes hors Québec (toutes catégories):	\$ 500.00 CDN OU \$ 450.00 US

Si une équipe se retire après avoir été acceptée officiellement par le tournoi, elle perd automatiquement ses frais d'inscription.

Toutes les équipes hors-Québec doivent nous faire parvenir un permis de voyage (*Travel permit*).

Tout joueur suspendu dans sa ligue devra obligatoirement purger sa suspension avant de pouvoir jouer au tournoi.

Il est très important pour les gérants d'avoir en leur possession tous les documents nécessaires à leur arrivée au tournoi.

Les équipes participantes devront être des équipes jouant régulièrement dans une ligue accréditée. En aucun temps, le tournoi n'acceptera une équipe formée par des joueurs provenant de différentes organisations. Seules les équipes qui recevront l'autorisation du tournoi pourront le faire.

Tous les joueurs doivent se conformer aux règlements d'équipements protecteurs de leur fédération de hockey respective.

**Le tournoi se garde la possibilité de modifier l'horaire original de certaines parties. Les équipes concernées seront avisées dans un délai raisonnable.**

Il est à noter que l'International Pee-Wee B.S.R. et le Tournoi International Pee-Wee de Québec sont en étroite collaboration. Un « seal » unique, pour les joueurs et entraîneurs, vous donne accès à l'Aréna B.S.R., à l'Aquaréna, au Colisé Pepsi ainsi qu'à l'Arpidrome de Charlesbourg.

**BONNE CHANCE A TOUTES LES ÉQUIPES !**

**[www.tpwbsr.ca](http://www.tpwbsr.ca)**

**L'International Pee-Wee BSR inc.**

Copyright : L'utilisation des logos ainsi que le nom « International Pee-Wee BSR » est strictement réservée à L'International Pee-Wee BSR inc. Toute personne qui utilise sans autorisation, le logo ou le nom, en totalité ou en partie, est passible de poursuites devant la justice.

